

Les titulaires d'un diplôme donnant le titre de Maître-Nageur Sauveteur, responsables de l'enseignement et de la sécurité dans une structure associative, privée ou territoriale, sont tenus, pour pouvoir continuer d'exercer, de suivre tous les 5 ans une formation continue.

Références : Arrêté du 23 octobre 2015.

RAPPEL DES MISSIONS :

- Encadrement et animation des activités de la natation.
- Sécurité des usagers.
- Participation à l'organisation, la gestion et l'administration des activités de la structure.
- Entretien et maintenance du matériel.
- Participation à la vie de la structure.

POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE vous devez être titulaire :

- d'un diplôme donnant le titre de Maître-Nageur Sauveteur
- du diplôme PSE1 (Premiers Secours en Equipe de niveau 1) ou AFCPSAM ou CFAPSE à jour des révisions.

NB : cette révision peut se faire avant le terme des 5 ans, mais la priorité sera donnée aux candidats tenus de réviser dans l'année.

CONTENU DE LA FORMATION :

Secourisme

- Rappel des notions essentielles concernant le programme du PSE1/2
- Carrefour technique / sauvetage opérationnel

Réglementation

- Actualisation des connaissances en matière de réglementation

Partie individualisée

Déterminée en fonction de l'appréciation des formateurs et qui consistera soit en un approfondissement du programme, soit en une mise à niveau partielle pour tout ou partie du groupe des stagiaires.

CONTACTS ET CALENDRIER DE LA FORMATION : 2,5 jours à temps plein – 18 Heures

CREPS de Bordeaux Gironde (33)	Coordonnateur : Jean MICHEL Tél. : 05 56 84 80 53 Mail : jean.michel@creps-bordeaux.fr Responsable administrative : Isabelle SÉCRETIN Tél. : 05 56 84 66 68 Mail : isabelle.secretin@creps-bordeaux.fr	8 au 10 février 2021 19 au 21 avril 2021 14 au 16 juin 2021 à <u>Talence</u>
CREPS Antenne Sud Landes (40)	Coordonnateur : Philippe MICHEL Tél. : 05 58 41 57 72 Mail : philippe.michel@creps-bordeaux.fr Responsable administrative : Ingrid BOSQUET Tél. : 05 58 41 55 38 Mail : ingrid.bosquet@creps-bordeaux.fr	21 au 23 avril 2021 à <u>Dax</u> Juin 2021 (date à confirmer)
Dordogne (24)	Coordonnateur : Lionel DUMAIN Tél. 05 56 84 48 00 Mail : lionel.dumain@creps-bordeaux.fr Responsable administrative : Isabelle SÉCRETIN Tél. : 05 56 84 66 68 Mail : isabelle.secretin@creps-bordeaux.fr	12 au 14 janvier 2021 à <u>Périgueux</u>
Lot-et-Garonne (47)	Coordonnateur : Stéphane DUTHEIL Tél. : 05 53 98 66 19 Mail : stephane.dutheil@lot-et-garonne.gouv.fr Responsable administrative : Isabelle SÉCRETIN Tél. : 05 56 84 66 68 Mail : isabelle.secretin@creps-bordeaux.fr Suivi Pédagogique : Emmanuelle IZOULET Tél. : 05 53 98 66 49 Mail : emmanuelle.izoulet@lot-et-garonne.gouv.fr	12 au 14 avril 2021 à <u>Pujols</u>
Pyrénées-Atlantiques (64)	Coordonnatrice et suivi administratif : Peggy DICKENS Tél. : 05 47 41 33 44 Mail : peggy.dickens@pyrenees-atlantiques.gouv.fr	19 au 21 avril 2021 à Orthez 25 au 27 octobre 2021 à Pau (session à confirmer)

Validation des inscriptions uniquement sur dossier complet

COÛT DE LA FORMATION :

- Frais pédagogiques : **126,00 €** (sans prise en charge par un OPCO) ou **216,00 €** (avec une prise en charge par un OPCO).
- Frais d'hébergement et de restauration à la charge des stagiaires.

S'INFORMER, S'INSCRIRE :

Le dossier d'inscription sera à retirer au CREPS ou à télécharger sur le site www.creps-bordeaux.fr et à retourner auprès du service concerné.

Protection des données personnelles

Formation professionnelle – Candidature entrée en formation

Le CREPS de Bordeaux procède à un traitement de vos données personnelles pour encadrer votre participation aux épreuves de sélection, votre inscription en formation et permettre le suivi de votre dossier, sur le fondement de l'exercice d'une mission d'intérêt public prévu par l'article 6 e/ du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel.

Les réponses aux demandes d'informations de ce formulaire sont obligatoires. A défaut de réponse de votre part, votre inscription en formation ne pourra pas être finalisée. Ces informations sont en effet requises afin de permettre le suivi, par le CREPS de Bordeaux et la Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRDJSCS) de votre dossier individuel et de votre parcours de formation.

Les données enregistrées sont conservées 2 ans par le CREPS de Bordeaux si votre candidature est refusée et 50 ans à compter de la fin de la formation si votre candidature est acceptée. Ces données peuvent être communiquées aux destinataires suivants :

- La Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) ;
- Les organismes finançant votre formation ;
- Les structures vous accueillant en stage ;
- D'autres CREPS en cas de formation sur plusieurs sites ;

Conformément au RGPD et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi Informatique et Libertés), vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, ainsi que de rédiger des directives post-mortem générales ou particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication sur vos données personnelles.

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données par courriel : dpd@creps-bordeaux.fr en précisant votre demande accompagnée d'un justificatif de votre identité.

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en particulier auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du RGPD et de la Loi informatique et libertés susvisés.

<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>